



Union Parlementaire Africaine

COMMUNIQUE

SUR LA PARTICIPATION DE L'UPA A LA CONFERENCE SUR LE TERRORISME EN AFRIQUE : DEFIS A RELEVER ET MESURES URGENTES A PRENDRE

Du 30 au 31 mars 2022, Son Excellence Ali Mohamed Houmed, Président de l'Assemblée Nationale de Djibouti, Président du Comité Exécutif de l'Union Parlementaire Africaine et Monsieur Idi Gado Boubabcar, Secrétaire Général de l'UPA, ont pris part à Doha au Qatar, à la Conférence sur « le terrorisme en Afrique : défis à relever et mesures urgentes à prendre », organisée par le Bureau des Nations-Unies de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en partenariat avec l'Union Parlementaire Africaine et la Shura de l'Etat du Qatar

La Conférence s'est conclue par un appel à un ensemble de mesures qui contribuent à la mise en place d'un réseau de lutte contre le terrorisme et prévention de l'extrémisme violent "CT&PVE" efficace de parlementaires africains. Voici les résultats préliminaires :

- Sous la direction de l'UPA, un groupe de réflexion sur l'Afrique sera créé pour concevoir des plans d'action concrets pour un engagement futur. Ce groupe de discussion discutera des éléments thématiques et des aspects sous-régionaux, en mettant l'accent sur l'engagement national, la fertilisation croisée et la coopération sud-sud, et l'organisation d'activités parlementaires en Afrique pour l'année 2022 et 2023.
- Des caravanes parlementaires seront mises en place au niveau national pour sensibiliser la population. Ces caravanes parlementaires tiendront des réunions parlementaires dédiées et serviront de mécanismes de communication avec la population en général et les médias.
- Le Bureau d'engagement parlementaire de l'UNOCT, en collaboration avec l'UPA, créera également un réseau de points focaux pour lesquels une communication officielle sera envoyée pour désigner des points focaux et homologues des parlements pour la communication future avec le Bureau du programme de l'UNOCT sur l'engagement parlementaire.

Fait à Abidjan, le 5 avril 2022